

La Lettre des Seniors Halluinois - n° 38

janvier 2015



EN HOMMAGE À NOTRE
PRÉSIDENT D'HONNEUR

Henri LEVEUGLE

Henri nous a quittés le 23 décembre 2014. Ses obsèques ont été célébrées le 29 en l'église Notre-Dame-des-Fièvres, dans le quartier où il vécut une grande partie de sa vie.

L'Association des Seniors Halluinois tient particulièrement à lui rendre un hommage très sincère. Nous avons récemment décidé d'en faire notre Président d'Honneur et nous nous étions promis d'officialiser cette nomination lors de notre prochaine Assemblée générale. Son départ ne nous en aura pas laissé le temps.

Lors de ses obsèques, empreintes d'un grand recueillement, Alexandre Faidherbe, qui le connaissait particulièrement bien, a fait un tableau exhaustif de sa vie, de ses engagements, de sa foi chrétienne. Il a rappelé qu'il a présidé le Comité diocésain du CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), qu'il fut membre de l'ACO (Action Catholique Ouvrière) et de l'ACI (Action Catholique des milieux Indépendants) ainsi que d'un syndicat de retraités.

Voici quelques extraits de son intervention que nous reproduisons avec son accord :

HENRI eut un engagement politique de 1959 à 1989, 30 années au service des Halluinois, mais aussi un engagement associatif avec comme fleurons les plus marquants, la création de la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture) forte aujourd'hui d'un millier d'adhérents et la mise en place du Comité de gérontologie devenu aujourd'hui l'Association des Seniors Halluinois.

En 1959, il fut aux côtés d'Albert Houte à la mort duquel il succéda comme maire d'Halluin pour une trop courte période, hélas. Avec Oscar Crombez, lui aussi membre des Seniors, il participa également à la création de l'Harmonie Municipale.

Henri avait un grand besoin de justice et de solidarité dans la dignité. Chez les Seniors, son souci était de faire participer tous les membres afin de faire remonter leurs besoins vers les élus. Henri a aussi créé les premiers contacts avec Bafou (Cameroun). Sa soif de partage était exemplaire.

Il souhaitait toujours le contact entre les différentes générations.

Henri était un homme d'Honneur, un véritable démocrate. C'est une immense fierté pour nous de l'avoir eu comme président d'Honneur.

Adieu Henri, tu resteras longtemps dans nos mémoires.

Le Bureau

Marie-Françoise DEBÈVÈRE

nous a quittés trois jours après Henri, le 26 décembre 2014.

Elle avait adhéré à notre Association dès son départ en retraite et elle y représentait la "Colline aux Amis" dont elle était la présidente.

Elle s'est montrée très active dans notre association où elle a accepté de tenir le poste important de secrétaire.



Elle ne manquait jamais de nous tenir au courant de petits et des grands évènements qui émaillaient la vie de la Maison de Retraite, et ceci même encore lors de notre dernière réunion de début décembre.

Dynamique, extrêmement dévouée, ayant une excellente connaissance de la population de notre ville, Marie-Françoise était aussi une femme qui avait "le cœur sur la main".

Son départ laisse un vide d'autant plus important qu'il a été tellement rapide, voire imprévu.

Voici un extrait de l'intervention lue par une bénévoles de la "Colline aux Amis" lors de ses funérailles :

"Nous étions fiers d'être à tes côtés tous les jeudis après-midis à la Maison de Retraite. Tu avais toujours un petit mot, une attention, une histoire à raconter pour le bonheur des résidents. Avec l'aide du personnel, nous formions une équipe très soudée et tu étais appréciée de tous... "

Marie-Françoise, sois remerciée pour toute l'attention et l'amitié dont tu as fait preuve envers les aînés en général, et en particulier ceux qui se trouvent souvent très seuls.

Tu vas nous manquer.

Le Bureau

UN SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

LA LIVRAISON À DOMICILE



Depuis 2006, la bibliothèque offre un service de **portage de livres à domicile**.

Ce service est strictement réservé aux Halluinois.



Il s'adresse aux lecteurs immobilisés chez eux ou en maison de retraite, soit de manière permanente soit momentanément (maladie, convalescence, conditions climatiques très difficiles...). Actuellement, une quinzaine de personnes bénéficient de ce service.

Les livraisons se font le mardi et le vendredi.

Ce service constitue un véritable lien social car il est l'occasion d'un échange à propos des livres bien sûr, mais il est également l'occasion de recevoir une visite autre que celle des personnels médicaux et paramédicaux.

Les préférences des usagers vont à des romans de terroirs. Parfois, ils sont influencés par la télé (les livres de Pierre Magnan par exemple, avec le commissaire Laviolette) et aussi ceux qui sont imprimés en gros caractères.



LES BÉNÉFICIAIRES DE CE SERVICE SONT RAVIS !

De "rats de bibliothèques", ils deviennent "rats à domicile" : une personne en particulier est allée jusqu'à "dévorer" une quinzaine de livres par mois !

Comment en profiter ?

(dans les conditions précisées plus haut, il est évident que le nombre de personnes ne peut être multiplié à l'infini).



C'est simple !

Il suffit de téléphoner à la bibliothèque **(03 20 68 32 45)** ou de demander à un proche de s'en occuper pour vous en allant chercher ses livres personnels.

Le jeudi 6 novembre 2014,

Annie BAGEIN a signé, au nom de l'Association des Seniors Halluinois,

la charte de qualité de la prise en charge de la personne âgée dépendante au domicile

qui a été élaborée par le CLIC d'Euralys et ses partenaires dans le cadre de la commission de la santé et du maintien à domicile.

Cette charte tient lieu de code de bonne conduite professionnelle.

Bien qu'elle ne soit pas juridiquement contraignante, elle vaut engagement moral et donne ainsi du sens à l'action commune des professionnels qui interviennent au domicile.



La charte énonce à travers ses 20 articles :

- **les principes généraux de la prise en charge de la personne âgée dépendante :** non-discrimination, liberté de choix, liberté d'activité, maîtrise de ses droits civiques et de son patrimoine, consentement éclairé, accompagnement individualisé et adapté, etc.
- **les principes de l'intervention des professionnels :** obligation de discrétion, prévention de la maltraitance, respect du rôle de l'entourage, soutien moral, etc.
- **les principes du partenariat et du partage de l'information :** concertation entre professionnels, information de la personne sur les partages d'informations, information liée à la fin de vie, etc.



Le contenu intégral de la charte peut être téléchargé à partir du site
<http://www.euralys.eu/vivre/clic/charte-qualite.htm>